

• Nom du client : CONDETTE JEAN PAUL

• Adresse desservie : 10 RUE ERNEST MARCOULY MAGASIN
FRUITS ET LEGUMES ... PUY L EVEQUE

→ Message

30359026 545241394152 545

M OU MME CONDETTE JEAN PAUL
MAGASIN FRUITS ET LEGUMES
10 RUE ERNEST MARCOULY
46700 PUY L EVEQUE

→ Contacts

- Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07
- TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
- Accueil**
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

Votre facture du 27 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 24 juillet 2024

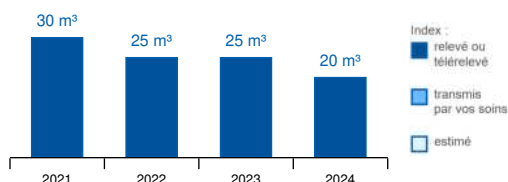
Votre consommation est de 20 m³

Solde en votre faveur : -13,11 €

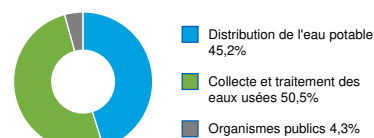
	€TTC
Distribution de l'eau potable	129,61
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Collecte et traitement des eaux usées	144,82
AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	
Organismes publics	12,46
Total facture	286,89
Mensualités déjà prélevées	-300,00
Solde en votre faveur	-13,11

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX269753.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050610119-002451417-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2025	29,00 €
05/03/2025	29,00 €
04/04/2025	29,00 €
05/05/2025	29,00 €
05/06/2025	29,00 €
04/07/2025	29,00 €
05/08/2025	29,00 €
05/09/2025	29,00 €
03/10/2025	29,00 €
05/11/2025	29,00 €
Total	290,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
10 RUE ERNEST MARCOULY MAGASIN FRUITS ET LEGUMES PUY L EVEQUE	20 m³	435866	015 mm	18/08/2023 88	24/07/2024 108	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						122,86		129,61
Abonnement						91,63		96,67
Part AQUARESO		2e semestre 2024				25,50	5,50	
		1er semestre 2025				26,03	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2024				20,60	5,50	
		1er semestre 2025				19,50	5,50	
Consommation						31,23		32,94
Part AQUARESO		19-08-23 / 31-12-23		7	0,4000	2,80	5,50	
		01-01-24 / 24-07-24		13	0,4200	5,46	5,50	
Part SAUR		19-08-23 / 31-12-23		7	1,0126	7,09	5,50	
		01-01-24 / 24-07-24		13	1,0830	14,08	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2024		20	0,0900	1,80	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						131,65		144,82
Abonnement						90,31		99,34
Part AQUARESO		2e semestre 2024				16,72	10,00	
		1er semestre 2025				17,49	10,00	
Part SAUR		2e semestre 2024				28,66	10,00	
		1er semestre 2025				27,44	10,00	
Consommation						41,34		45,48
Part AQUARESO		19-08-23 / 31-12-23		7	0,9300	6,51	10,00	
		01-01-24 / 24-07-24		13	1,0200	13,26	10,00	
Part SAUR		19-08-23 / 31-12-23		7	1,0441	7,31	10,00	
		01-01-24 / 24-07-24		13	1,0969	14,26	10,00	
► Organismes publics						11,60		12,46
Consommation						11,60		12,46
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2024		20	0,3300	6,60	5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)		Année 2024		20	0,2500	5,00	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 4,54 € / m3 soit 0,00454 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 266,11 €	TVA 5,50 % : 7,11 € TVA 10,00 % : 13,67 € TVA sur les débits : 20,78 €	Total facture TTC : 286,89 €
--	--	--	------------------------------

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

- Moyens de règlement
- Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement
- ✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.